

Blaye, le 17 janvier 2022

COVID 19 – Ouverture du centre de dépistage éphémère à Caignac à compter du mercredi 19 janvier 2022

Pour faire face à l'affluence et apporter un nouveau point de dépistage à la population, la ville de Caignac, la communauté de communes de Latitude Nord Gironde, l'Agence régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine et la préfecture de la Gironde s'associent pour l'ouverture d'un centre de dépistage éphémère.

Un centre éphémère de dépistage ouvrira à compter du mercredi 19 janvier 2022 à :

Salle polyvalente de Caignac

127 avenue de Paris

33620 Caignac

Le centre de dépistage sera ouvert de 10h à 16h du mercredi 19 janvier au mercredi 26 janvier 2022 (hors samedi et dimanche).

Il est accessible à tous sans rendez-vous.

Chaque personne doit donc se présenter avec sa carte vitale (carte d'identité pour les mineurs).

L'ARS, les élus et la sous-préfète de Blaye Charlène DUQUESNAY tiennent à remercier les agents communaux et intercommunaux et l'association départementale de protection civile mobilisés pour pouvoir ouvrir ce centre de dépistage éphémère dans les meilleurs délais.

**Bureau de la communication
interministérielle**

Sophie Billa : 06 07 62 05 99

Tél. : 05 56 90 60 18
pref-communication@gironde.gouv.fr



2, esplanade Charles-de-Gaulle
2/2 CS 41397 – 33077 Bordeaux Cedex